



Mardi 22 septembre 2015

Information presse

L'enseignement professionnel au cœur d'un partenariat aux Antilles

Après avoir signé des conventions avec les rectorats d'Alsace, d'Aquitaine et de PACA, AGEFA PME et les CGPME régionales poursuivent, dans les Caraïbes, leur progression en faveur d'un travail commun.

Il se concrétisera, les 24 et 25 septembre prochains, par la signature de conventions de partenariats en Martinique puis en Guadeloupe.

Ces accords tripartites se formaliseront en présence de

- Florence ROBINE directrice générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) au Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Bernard Capron, Président d'AGEFA PME, de Jean-Jacques Dijoux, Directeur général d'AGEFA PME
- et pour la Martinique, de Catherine Bertho Lavenir, Rectrice et Céline ROSE, Présidente de la CGPME,
- puis pour la Guadeloupe, de Camille GALAP Recteur, Marie France THIBUS, Présidente de la CGPME.

AGEFA PME, les académies et la CGPME de Guadeloupe et de Martinique, conscients des enjeux, ont pour objectif commun de favoriser, dans leurs champs de compétences respectifs, l'orientation, la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, par le développement des relations et des actions qui favorisent le rapprochement du monde de l'école et celui de l'entreprise sous toutes ses formes.

Pour les CGPME de Guadeloupe et de Martinique, la priorité porte sur le travail avec le système éducatif en amont de l'insertion professionnelle des jeunes. Il s'agit de contribuer à l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être, afin de préparer les professionnels de demain aux besoins en qualification et en compétences des entreprises.

Pour les académies de Guadeloupe et de Martinique, partenaires de longue date de l'ensemble des acteurs économiques de ces territoires dans le cadre de leurs missions générales, il est nécessaire de travailler pendant tout le parcours de formation des élèves en étroite collaboration avec les professionnels de l'entreprise, pour favoriser une

orientation réussie, et une qualification de qualité par la confrontation concrète des acquis aux situations réelles de travail.

Pour AGEFA PME GROUPE, outil dédié de la CGPME, la mission primordiale demeure la promotion et le développement de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage. À ce titre sont notamment concernés, l'orientation, l'élaboration et l'édition de produits pédagogiques, l'organisation de manifestations sur des thèmes liés, ainsi que la mise en valeur, des métiers, de la dimension PME, et de l'entrepreneuriat en général.

La convention académique s'inscrit dans le cadre de la convention nationale de coopération, signée le 20 décembre 2010 entre AGEFA PME, mandatée par la CGPME et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

À propos d'[AGEFA-PME](#)

Fondé par la CGPME, AGEFA PME est un acteur de référence de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage qui favorise l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise.

Créateur de liens entre tous les acteurs de l'enseignement professionnel et les entreprises, il est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses établissements de formation, ses actions pédagogiques, sa veille prospective et ses services à destination des entreprises.

Pour en savoir plus : www.agefa.org | [Vidéos](#) | [@AgefaPME](#)

À propos de la CGPME Martinique et de la CGPME Guadeloupe

Elles fédèrent la structure départementale CGPME respectivement de l'île de la Martinique et de l'île de la Guadeloupe, de nombreuses branches professionnelles et représentent le tissu martiniquais et guadeloupéen des TPE-PME/PMI.

Elles développent des services dans les domaines économique, social et fiscal. Elles sont l'interface entre les Pouvoirs Publics et l'entreprise.

Présentes dans les organismes paritaires tels que le CESER, la CARSAT, le RSI, l'AGEFOS PME ou le FONGECIF, la CGPME Martinique et la CGPME Guadeloupe y portent la voix des TPE-PME.

Au niveau du département/Région, elles interviennent, entre autre, dans la Chambre de Commerce et d'industrie, les Tribunaux de Commerce, les Conseils des Prud'hommes.

La CGPME Martinique est présidée par Céline ROSE.

La CGPME Guadeloupe est présidée par Marie-France THIBUS.

Contact presse :

SERVICE DE PRESSE - Yann Le Flohic – 06 81 24 32 51 – yann.leflohic@allisonpr.com

AGEFA PME - Myriam Fiasca – 01 55 23 23 92 – mfiasca@agefa.org